

SERVICE DE PUBLICITE FONCIERE
TARBES 1ER BUREAU
DATE **19 JUIN 2014**
DOSSIER **8882**
NBRE PIECE **11**

2014 D N° 4395 Volume : 2014 P N° 2738
Publié et enregistré le 19/06/2014 au SPF de TARBES 1
Droits : 2.323,00 EUR
CSI : 40,00 EUR Reçu : Deux mille trois cent soixante-trois Euros
TOTAL : 2.363,00 EUR

Pour le Service de la Publicité Foncière
Le comptable des finances publiques,
Andre CAUSSADE



6408106

77/86/

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE,
LE VINGT SEPT MAI**
A TARBES (Hautes-Pyrénées), 7, Place Jean Jaurès, au siège de
l'Office Notarial, ci-après nommé,
Maître Pierre-Henri TOULOUSE, Notaire soussigné, membre de la
Société Civile Professionnelle «Frank CARNEJAC, Marc CHATEAUNEUF,
Isabelle BANDERA-TOULOUSE, Marie-Christine SEMPE et Pierre-Henri
TOULOUSE, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à
TARBES, 7, Place Jean Jaurès,

Avec le concours de Maître Benjamin PUJOL-CAPDEVIELLE, notaire à
TARBES, assistant le VENDEUR.

A REÇU LA PRESENTE VENTE à la requête des parties ci-après
identifiées.

Cet acte comprend deux parties pour répondre aux exigences de la publicité
foncière, néanmoins l'ensemble de l'acte et de ses annexes forme un contrat
indissociable et unique.

La première partie dite « partie normalisée » constitue le document
hypothécaire normalisé et contient toutes les énonciations nécessaires tant à la
publication au fichier immobilier qu'à la détermination de l'assiette et au contrôle du
calcul de tous impôts, droits et taxes.

La seconde partie dite « partie développée » comporte des informations,
dispositions et conventions sans incidence sur le fichier immobilier.

PARTIE NORMALISEE
IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

Monsieur Louis Jean Michel **POUMEROL**, exploitant informatique, époux de
Madame Catherine Germaine Andrée **JARRIAU**, demeurant à CHATILLON (92320)
179 avenue de Paris.

Né à TARBES (65000) le 18 juin 1956.

Marié à la mairie de CHATILLON (92320) le 29 octobre 2011 sous le régime
de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du